



Transports Canada Transport Canada

Certificat d'agrément

Nous certifions que l'organisme

OPTIMA AERO INC

de

BELOEIL, QC

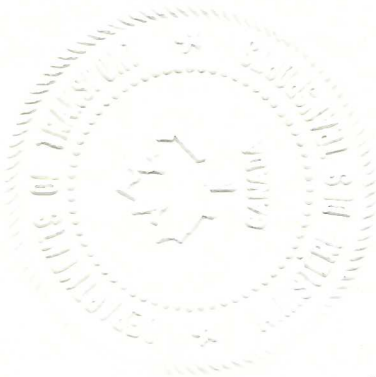
Organisme de maintenance agréé

35-12

est autorisé en vertu du RAC 573.02 à effectuer la maintenance des produits aéronautiques, et possède des spécialités dans les catégories suivantes:

Composants

L'étendue des privilèges applicables à chaque catégorie se limite à ce qui est indiqué dans les documents pertinents aux spécialités qui accompagnent le présent certificat; et est conditionnelle au respect des procédures et des limites agréés énoncées dans le manuel de politiques de maintenance de l'organisme.



Signature: _____

Paul Desrosiers
Pour le Ministre des transports

Date: 2020-10-13

Remplace le certificat daté du: 2020-03-19

Ce certificat n'est pas cessible. L'agrément demeure valide jusqu'à ce qu'il soit rendu, suspendu ou annulé.

Canada



Spécialités d'organisme de maintenance agréé

– Catégorie composant –

OPTIMA AERO INC

Organisme de maintenance agréé 35-12

est autorisé à effectuer des travaux de maintenance, autres que les travaux d'essais non destructifs ou de soudage spécialisés, sur les types de composants énumérés ci-dessous, pourvu que les travaux se limitent à la portée des travaux indiqués et sous réserve de toute limite additionnelle énoncée dans le manuel de politiques de maintenance.

Spécialité	Portée des travaux	Mise en vigueur
Composants et accessoires de moteurs	Réparation et révision	2020-03-19

Délivrance le: 2020-03-19

Signature:

Paul Desautels
Pour le Ministre des transports

Remplace la liste datée du: _____